

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Messieurs les membres du conseil municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu le :

**LUNDI 5 OCTOBRE 2020 A 19H00 A LA SALLE DES FETES**

## **ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 31 août 2020
- Point des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations
- Refus de transfert des pouvoirs de police administrative spéciale au président de Perpignan Méditerranée Métropole

### **I - ADMINISTRATION GENERALE ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES**

- Exonération partielle des redevances d'occupation du domaine public
- Avenant n°2 au contrat de bail passé entre la commune et le cabinet «Infirmières Torreillannes »
- Association des communes maritimes d'Occitanie/Pyrénées-Méditerranée : adhésion et désignation du représentant
- Approbation de la convention avec le conseil départemental des Pyrénées-Orientales pour la conservation préventive et curative des textiles et ornements liturgiques - Eglise Saint-Julien et Sainte-Basilisse et chapelle Notre Dame de Juhègues
- Désignation des représentants de la commune à la Société Publique Locale (SPL) de Perpignan Méditerranée Métropole

### **II - FINANCES**

- Budget de la ville - Tarifs de l'étude surveillée année scolaire 2020/2021
- Demande d'aide de financement auprès de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

### **III - OMAC**

- Convention avec le conseil départemental - Tournée départementale "Tous au spectacle !"

### **IV - PROXIMITE ET CADRE DE VIE**

- Commande de végétaux auprès de la pépinière départementale du conseil départemental des Pyrénées-Orientales

### **V - URBANISME**

- Avenant à la convention de portage suite au changement de la durée de portage de 5 ans à 10 ans

Fait à TORREILLES, le 29 septembre 2020

Le Maire,

Marc MEDINA

